



Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Grand donateurs – Grandes donatrices Lancement de la campagne de financement 2026

Sherbrooke, le 4 mai 2026

Action lac Magog a lancé le 1<sup>er</sup> mai 2026, la deuxième campagne annuelle des grands dons. Cette campagne s'échelonne sur les onze prochains mois avec un objectif de 110,000\$. Les fonds générés par la campagne serviront à financer plusieurs projets visant l'amélioration de la qualité de l'eau du lac et de la rivière Magog.

L'engagement recherché est une implication via une contribution annuelle de mille (\$1,000) dollars pour une période de cinq (5) ans. Toutes les contributions sont éligibles à un reçu de charité. Action lac Magog est un organisme de charité reconnu par Revenu Canada. 100% des dons sont remis à Action lac Magog.

Les personnes donatrices peuvent contribuer à titre individuel ou via une entreprise. L'association tient également à remercier tout spécialement les membres du comité de financement qui réseautent leur voisinage et contacts vers l'atteinte de l'objectif de la campagne. Action lac Magog propose trois manières pour contribuer.

---

### Pour contribuer

**EN LIGNE** : Accédez au site [www.actionlacmagog.ca](http://www.actionlacmagog.ca), cliquez sur le bouton *FAIRE UN DON* (coin droit supérieur de la page) et suivez les instructions. Le paiement se fait par carte de crédit. Utilisez l'onglet paiement « Ponctuel ». L'onglet « Annuel » est disponible mais seulement pour les virements directs de votre compte bancaire.

**Par virement INTERAC** au courriel: [dons@actionlacmagog.ca](mailto:dons@actionlacmagog.ca). Réponse à la question secrète : **actionlacmagog**. SVP indiquez « don et votre adresse courriel » dans la case « Commentaires » ou « Message au destinataire »

**Par la poste** : Postez votre chèque avec la mention Don et libellé à l'ordre de « Action lac Magog ». Adresse : Action lac Magog, C.P. 161, Sainte-Catherine-de-Hatley, J0B 1W0. Pour les dons par chèque, merci de compléter le petit formulaire ci-dessous et de le joindre à votre envoi.



## Les grands projets 2026

### **Projet de recherche pour ramasser les plantes aquatiques flottantes**

En partenariat avec les équipes du RAPPEL (<https://rappel.qc.ca/>) et l'Université de Sherbrooke, des demandes de financement ont été déposées pour soutenir un projet de recherche visant le développement d'un véhicule aquatique autonome. Ce véhicule effectuerait, de nuit, le ramassage des amas de plantes aquatiques flottantes.

Nonobstant l'aspect esthétique du ramassage, le projet permettra avant tout de réduire l'apport en nutriments que fournissent ses amas de plantes aux autres herbiers lors de leur décomposition au fond du lac et de la rivière. Le volume annuel de plantes aquatiques flottantes est estimé à plus de 200 tonnes.

### **Implantation de zones de navigation**

Ce projet vise à réduire l'apport en phosphore lié au brassage des fonds marins (relargage), à mieux protéger les berges, à réduire la croissance des herbiers et à faciliter le partage sécuritaire du plan d'eau. Le projet vise aussi la création d'un code d'éthique des utilisateurs. En 2026, des consultations publiques et privées seront réalisées, afin de présenter le projet dans son ensemble et de l'améliorer à l'aide de vos commentaires. D'ailleurs un questionnaire circule présentement sur vos habitudes d'utilisation du plan d'eau. Vous recevrez aussi, en milieu d'été, un document présentant le projet dans son ensemble avant les séances publiques qui seront organisées en septembre 2026. Les dates et lieux vous seront transmis dans l'infolettre et sur la page Facebook de l'association.

### **Capture du phosphore dans l'eau**

L'association travaille présentement un projet de recherche avec une firme spécialisée en traitement de l'eau. Des tests et essais sur une technologie innovante permettant de capturer le phosphore dans l'eau sont en cours depuis l'automne 2025. Les premiers résultats ayant été concluants, une seconde ronde de tests, à plus grande échelle, débutera d'ici les prochaines semaines. Si ses tests demeurent concluants, une première machine test pourrait être installée sur l'un des tributaires en 2027.

### **Gestion des fossés et des ruisseaux**

Lors des fortes pluies, les divers fossés (naturels ou artificiels) ainsi que les nombreux ruisseaux génèrent un important apport en sédiments et en phosphore dans le plan d'eau. L'association a entrepris, avec les trois municipalités, des études préliminaires visant à comprendre (mesurer, quantifier, qualifier) et proposer des solutions afin de réduire ces apports. À terme, le projet permettra la création d'aménagements (bassins de rétention, milieux éponges et autres) visant à retenir et à diluer ses apports au sein des fossés et des ruisseaux.



### **Élargissement de la campagne annuelle de prélèvements**

Afin de mieux documenter la nature et les sources de pollution, l'association élargit sa campagne annuelle de prélèvements. L'objectif est de mieux comprendre, en continu, d'où émane les divers contaminants dont le phosphore, les sulfates, le sodium et autres. Le projet vise, entre autres, à documenter les sources provenant des secteurs résidentiels, industriels, commerciaux et agricoles.

### **Activité de nettoyage du fond du lac et de la rivière**

Après avoir ramassé 8,2 tonnes de débris de toutes sortes l'an dernier, l'association poursuivra le nettoyage de la rivière et du lac les 13 et 14 juin prochain. Toute personne intéressée à participer peut s'inscrire au : [alminscriptionsnettoyage2026@gmail.com](mailto:alminscriptionsnettoyage2026@gmail.com)

### **Station de lavage et barrières automatisées**

L'étude des sites pour l'installation d'une deuxième station de lavage des embarcations pour desservir le secteur sud du lac est en cours à Magog. Cette station devrait être opérationnelle en 2027. En parallèle, la MRC Memphrémagog a retenu les services d'un fournisseur spécialisé en installation de barrières automatisées aux descentes à bateaux. Les municipalités débutent leur travail avec ce fournisseur et l'implantation des barrières automatisées aux descentes à bateaux devrait se faire fin 2026 début 2027.

### **Campagne de sensibilisation de « Lutte au phosphore »**

La campagne lancée en 2025 est élargie pour couvrir l'ensemble du bassin versant de la rivière Magog. Diverses activités de sensibilisation (kiosque d'information, accroche-porte, interventions ciblées et autres) visant les citoyennes et citoyens, les entreprises, le milieu agricole et les commerces s'échelonneront au cours de l'année.

### **À propos d'Action lac Magog**

Action lac Magog est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission :

- de mobiliser ses membres, les personnes utilisatrices, les partenaires et les instances gouvernementales dans l'implantation des meilleures pratiques environnementales pour l'amélioration de la santé du plan d'eau et de son bassin versant ;
- de suivre l'évolution de l'état de santé des écosystèmes du plan d'eau et de son bassin versant ;
- d'informer le milieu des résultats des études sur la qualité du plan d'eau ;
- d'organiser, réaliser et promouvoir des actions visant la diminution de l'apport en phosphore et autres polluants, la réduction de la propagation des espèces exotiques envahissantes et la sécurité nautique.

- 30 -

**Source :** Christian Perreault, vice-président et responsable des communications  
[info@actionlacmagog.ca](mailto:info@actionlacmagog.ca)